

PARLONS EAU, UN KIOSQUE DE SENSIBILISATION

Rapport d'activité – Scott



AOÛT 2023

POUR INFORMATION

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
1442, route du Président-Kennedy, bureau 140
Scott (Québec) G0S 3G0

Téléphone : (418) 389-0476

Courriel : cobaric@cobaric.qc.ca

Site Internet : www.cobaric.qc.ca

ÉQUIPE DE RÉALISATION DU COBARIC

Marine Gaumer, responsable des communications

Baccalauréat en langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Études Nordiques

Émilie Sirois, chargée de projets en communications

Baccalauréat en communication, rédaction et multimédia

Ariane Richard-Lesage, assistante en environnement

Technique en bioécologie et baccalauréat en environnements naturels et aménagés

REMERCIEMENTS

Le COBARIC tient à remercier la municipalité de Scott pour son accueil et son intérêt pour le projet de Parlons eau, kiosque de sensibilisation.

MISE EN CONTEXTE

En 2023, le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est allé à la rencontre des citoyens sur son territoire pour échanger autour de la question de l'eau. L'activité gratuite a pris la forme d'un kiosque itinérant sur la thématique de la gestion de l'eau. De la qualité de l'eau aux bandes riveraines, à l'habitat du poisson ou encore aux milieux humides, le COBARIC a un vaste éventail de sujets et de connaissances à aborder, lui permettant ainsi d'adapter son contenu aux intérêts des citoyens. Pour y arriver, des maquettes, des dépliants et une carte aimantée du territoire ont fait partie des outils de communication utilisés lors de la tenue du kiosque afin de permettre aux gens d'interagir et d'expérimenter dans une ambiance détendue.

Considérant que la thématique est large, une rencontre préliminaire avec les municipalités a permis de cibler certains sujets d'intérêts à aborder avec les citoyens. Ainsi, pour Scott, les sujets ciblés étaient la qualité de l'eau, l'accès à l'eau, les parcours canotables, la pêche et les inondations.

Pour la promotion du kiosque, le COBARIC a fourni des images et messages que la municipalité a transmis sur sa page Facebook, dans son bulletin municipal ainsi que sur son enseigne électronique. Plusieurs des citoyens rencontrés ont d'ailleurs mentionné être venu après avoir vu le bulletin municipal ou la publication Facebook, signe que les moyens de communication mis en œuvre ont permis de bien rejoindre les citoyens.

DATE DE L'ACTIVITÉ

Jeudi 13 juillet 2023, de 18 h à 21 h

NOMBRE DE PERSONNES SENSIBILISÉES

70 personnes

SUJETS ABORDÉS

Le kiosque tenu le 20 juillet a permis de présenter le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) ainsi que son rôle dans la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant, incluant la municipalité de Scott. Deux maquettes permettaient d'expliquer l'impact de nos actions sur la qualité de l'eau et le fonctionnement du bassin versant ainsi que l'importance de la bande riveraine sur la qualité de l'eau.

Quelques sujets ont été abordés par les citoyens venus au kiosque, et les réponses données, que vous retrouverez ci-dessous.

Qualité de l'eau

Plusieurs ont exprimé certaines inquiétudes quant à la qualité de l'eau à Scott, que ce soit en lien avec l'incident survenu à Lac-Mégantic il y a 10 ans ou l'eau brune après une pluie.

- ▶ Les autorités ont réagi rapidement après l'accident à Lac-Mégantic. Les conséquences sont maintenant imperceptibles sur la rivière Chaudière à Scott.
- ▶ Depuis plusieurs années, le COBARIC réalise des échantillonnages d'eau à Scott, au pont. Les résultats des dernières années indiquent que la qualité de l'eau est très bonne soit de catégorie A. (Source : <https://cobaric.qc.ca/qualite-de-leau-riviere-chaudiere-2022/>)
- ▶ Après une pluie comme on en a connu cet été, les sédiments ont tendance à être remués avec le niveau et le débit de l'eau qui augmentent. Ce phénomène est généralement temporaire.
- ▶ Avec le volume d'eau important que transporte la rivière Chaudière, le facteur de dilution fait que la qualité de l'eau est meilleure après un temps de pluie.

Baignade

En lien avec la qualité de l'eau, plusieurs citoyens ont demandé si la rivière était baignable à Scott.

- ▶ Après vérification, il est de la responsabilité des gens de vérifier la qualité de l'eau de la rivière avant de s'y baigner, puisqu'il n'y a pas de site officiel de baignade à Scott.
- ▶ Il est possible de consulter les données sur la qualité de l'eau sur [ce site web](#).
- ▶ L'Indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) donne un score moyen qui compile plusieurs critères, notamment les coliformes fécaux. Le dénombrement de ces-derniers est le critère utilisé pour savoir si une eau est baignable.
- ▶ En 2021, le résultat final de l'IQBP pour la station de Scott indique une bonne qualité de l'eau (moyenne de l'IQBP sur 10 mois de 85/100). Les coliformes fécaux ne doivent pas dépasser 200 UFC par 100 ml avec un maximum de 10% des échantillons supérieurs à 400 UFC/100ml. Pour avoir un ordre d'idée : à Scott, en 2021, les coliformes fécaux se situaient entre 20 et 170 UFC/100ml avec une médiane à 70 UFC/100ml. Donc respect du critère de baignade à 100% **pour la saison** 2021. Attention : cet avis est basé sur une moyenne des échantillonnages réalisés 1x par mois, à 1 seul endroit. Les données issues de l'IQBP ne remplacent pas un avis d'eau de baignade comme réalisé via le programme Environnement-Plage (pour en savoir plus : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/recreative/qualite.htm>).

Déchets dans la rivière

Deux citoyens ont indiqué vouloir ramasser les déchets présents dans la rivière Chaudière ou sur ses berges, notamment des pneus visibles lorsque le niveau de la

rivière est bas. Ils regrettent le manque de civisme des autres personnes jetant délibérément leurs détritits dans l'environnement.

- ▶ La prévention est le meilleur moyen pour éviter d'avoir à réaliser des corvées de nettoyage. Le COBARIC encourage les initiatives bénévoles et porte pour sa part un projet de Corvée de nettoyage de la rivière Chaudière, en partenariat avec les organismes municipaux, communautaires et les entreprises commanditaires.
- ▶ Le ramassage de déchets dans un cours d'eau ou en bordure de celui-ci présente des risques que les personnes doivent considérer avant d'agir (risques de chute, noyade, contamination).
- ▶ Parfois, il vaut mieux laisser certains déchets présents depuis longtemps à leur place plutôt que de les retirer. En effet, cette action pourrait remettre en suspension des sédiments, affectant ainsi la qualité de l'eau ainsi que des habitats propices pour la faune aquatique.

Pêche

Plusieurs citoyens ont indiqué pêcher sur la rivière Chaudière, à proximité du pont.

- ▶ L'eau est un bien commun. Il est toutefois important de respecter les propriétés privées concernant l'accès et les déplacements sur les rives.
- ▶ Il est également nécessaire de respecter les règlements liés à la zone de pêche (zone 7) disponibles sur le site web du gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/zones-periodes/zones-de-peche/zone-7>.

Accès à l'eau

Plusieurs citoyens avaient des questions quant aux accès à l'eau.

- ▶ L'eau est un bien commun et appartient à tous les Québécois et Québécoises. Toutefois, pour y accéder, on ne peut empiéter sur les propriétés privées.
- ▶ Il est possible de demander l'accès aux propriétaires, mais cela reste leur droit d'accorder les accès ou non.
- ▶ Il n'y a pas d'accès public à l'eau officiel à Scott, mais il s'agit d'un projet de la municipalité.
- ▶ Les gens pourraient utiliser la descente non officielle à côté du Bar de l'O. Il ne semble pas y avoir eu de problèmes liés à cette descente.
- ▶ Pour une descente publique, la plus proche se situe au Parc nautique Saputo, à Sainte-Marie.
- ▶ Il est à noter que l'emprise du ministère des Transports est de 10m de part et d'autre d'une route (à moins d'avis contraire), donc du pont de Scott.

Parcours canotables

Certains citoyens ont demandé s'il était possible de naviguer sur la rivière Chaudière, s'il y avait des endroits préférables.

- ▶ Oui cela est possible. Le COBARIC a déjà quelques parcours canotables créés du côté de l'Estrie et sur la rivière Chaudière, à Lévis.
- ▶ Il a été mentionné que Scott avait démontré un intérêt pour la création d'un parcours canotable, mais que c'était encore un projet en développement.

Inondations

Les inondations ont été abordées par un citoyen, afin de rappeler que le dégel des glaces en amont a un impact à Scott quand tout est encore gelé. Le citoyen a conscience que les inondations sont un phénomène normal considérant le profil de la rivière Chaudière, mais il manque peut-être un peu de sensibilisation quant à la particularité que la tête de la rivière au lac Mégantic dégèle avant son exutoire à Lévis.

- ▶ Point très intéressant que le COBARIC a pris en note afin de l'exploiter dans ses futures communications.

Impacts du barrage Sartigan à Saint-Georges

Une citoyenne a mentionné que l'ouverture du barrage à Saint-Georges pour gérer le niveau d'eau a des impacts sur le niveau et le débit de l'eau à Scott. Il a été mentionné que cela pouvait être dangereux lorsque les gens étaient déjà en train de naviguer sur la rivière.

- ▶ Le barrage Sartigan, à Saint-Georges, est ce qu'on appelle un barrage au fil de l'eau. Il profite donc du courant naturel d'un cours d'eau pour produire de l'électricité plutôt que d'accumuler une quantité d'eau dans un réservoir qui sera relâchée selon les besoins de consommation en hydroélectricité des gens ou le niveau d'eau du réservoir.
- ▶ Ce genre de barrage (au fil de l'eau) n'a donc aucun impact sur le niveau et le débit de l'eau de la rivière Chaudière.
- ▶ Le barrage Sartigan permet de gérer les glaces et d'éviter des embâcles au centre-ville de Saint-Georges.

BILAN

Le kiosque de sensibilisation tenu à Scott a reçu un accueil chaleureux de la part des citoyens. L'événement a permis au COBARIC de faire connaître sa mission auprès de la population et d'échanger avec celle-ci sur les sujets qui l'intéressent. Deux grands sujets de discussion pourraient guider les actions futures de la municipalité pour ses citoyens.

D'une part, plusieurs s'inquiètent de la qualité de leur environnement et sa détérioration : ils observent des changements dans la couleur ou le niveau de la rivière. Certains sont préoccupés par la présence de déchets dans la rivière ou sur ses berges, et aimeraient agir contre cette pollution.

D'autre part, plusieurs personnes ont exprimé vouloir pratiquer des activités telles que la pêche sportive, le kayak ou la planche à pagaie. Malheureusement, plusieurs connaissent peu ou mal leurs droits, les lieux d'informations, les accès à l'eau et les lieux de pratique, ce qui constitue leur principal frein à la pratique de ces activités.

Le COBARIC reste disponible pour accompagner et soutenir la municipalité de Scott, qu'il s'agisse d'informer ses concitoyens ou de développer des projets, comme ceux en lien avec la bonification de son offre récréotouristique liée à l'eau.

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE



Des jeunes faisant la démonstration d'un bassin versant versant à leur parent.



Vue d'ensemble du kiosque de sensibilisation. Sur la table, de gauche à droite : maquette de bassin versant, maquette sur le rôle des végétaux pour la qualité de l'eau, carte aimantée représentant le bassin versant de la rivière Chaudière.



Une maquette qui permet d'interagir avec les plus jeunes...et leurs parents !



Présentation de la zone d'action du COBARIC : le bassin versant de la rivière Chaudière.